

# Karaté® 0.4GR

FICHE DE MONTAGE KIT À SOCS

Marque : MONOSEM

Modèle : PNU, NG, NC



syngenta®

**Options compatibles : toutes**  
sauf roues de plombage des graines

## Matériel fourni nécessaire au montage

Ce kit à socs permet d'équiper 2 éléments semeurs. Description du matériel pour 1 élément semeur :



4 écrous freins 6 mm

4 rondelles 6 mm

2 vis 6\*20 mm

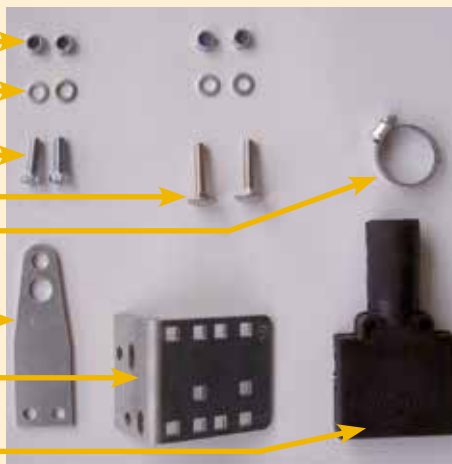
2 vis TRCC 6\*30 mm

1 collier Serflex®

1 patte

1 équerre

1 diffuseur Syngenta



## Matériel non fourni nécessaire au montage pour 1 élément semeur

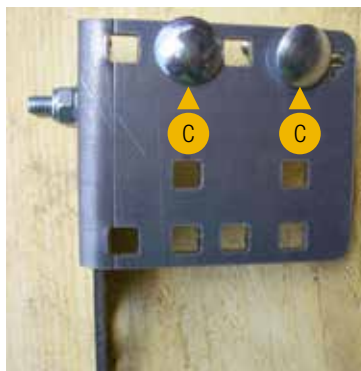
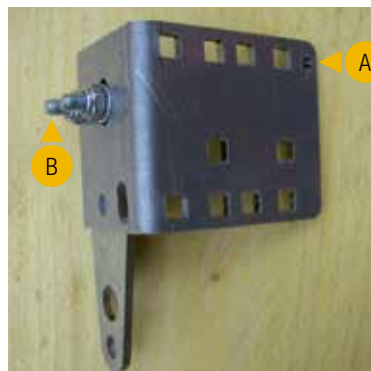
- Rallonge élastique Monosem (références des pièces : 9645, 9661, 9662 et 9711)
- Tuyau et colliers de serrage, si le tuyau d'origine est trop court

## Montage préconisé par Syngenta

**1** Prendre l'équerre en mettant le « F » en haut à droite (A).

**2** Mettre la patte à l'intérieur de l'équerre pour la fixer dans les 2 trous du haut (partie gauche de l'équerre). Mettre les 2 vis 6\*20 mm avec leur tête à l'intérieur de l'équerre (B). Ajouter une rondelle puis serrer avec un écrou frein.

**2** Mettre les vis TRCC 6\*30 mm (C) dans le 1er et le 3ème trou, en comptant à partir du « F ».



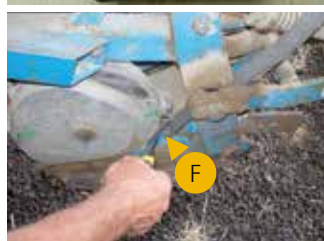
# Montage préconisé par Syngenta (suite)



**4** Mettre le diffuseur dans les 2 vis, en veillant à avoir le logo Syngenta du diffuseur face à vous mais écrit à l'envers (D).



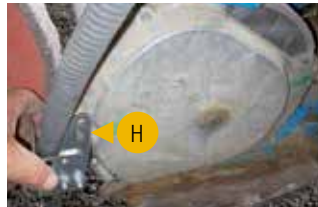
**5** Fixer le diffuseur en utilisant une rondelle et un écrou frein de 6 mm (E). Serrer modérément afin de ne pas écraser le diffuseur.



**6** Desserrer le collier du tuyau de la descente des micro-granulés du semoir et l'enlever (F). Mettre le tuyau dans le collier Serflex® fourni dans le kit.

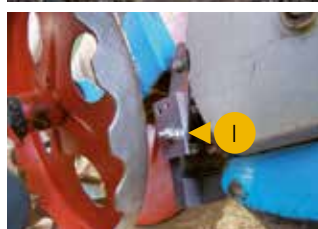


**7** Mettre le tuyau dans le diffuseur en l'enfonçant de 4 cm environ. Pour faciliter l'insertion du tuyau, mouiller le tuyau et l'intérieur du diffuseur. Serrer modérément le collier Serflex® pour ne pas écraser le tuyau (G).



**8** Dévisser la vis papillon située sur le carter de distribution.

Insérer dans le trou bas de la patte la vis du carter (H).



**9** Ajuster la position du diffuseur afin qu'il soit centré et le plus près possible du soc. Utiliser pour cela le trou oblong de l'équerre (I). Dans le cas où le diffuseur n'est pas centré derrière le soc, fixer le diffuseur sur les trous carrés situés à droite ou gauche pour avoir un centrage parfait. Serrer la vis papillon d'origine afin de fixer le diffuseur.



Pour certains semoirs, le diffuseur peut être trop bas avec ce montage. Il est alors nécessaire de modifier la hauteur du diffuseur en fixant le diffuseur sur les trous carrés situés plus hauts (J).

Le diffuseur doit être :

- positionné à 5 cm du sol lors du semis,
- parfaitement centré derrière le soc,
- perpendiculaire au rang de semis,
- orienté avec le logo Syngenta dirigé vers les roues tasseuses.



**10** Lorsque le semoir est attelé et levé, le tuyau doit être droit et presque tendu (G). Couper si besoin le tuyau d'origine. Le tuyau ne doit pas faire de coude au semis.

Pour avoir un tuyau toujours tendu, ajouter une rallonge élastique Monosem.

Attention des coudes et/ou des pentes trop faibles risquent de perturber l'écoulement des microgranulés car il se fait par gravité.

Attacher le tuyau sur l'élément semeur pour éviter tout déplacement (par exemple avec un collier Colson™).

Syngenta France SAS - 12, Chemin de l'Hobit - 31790 Saint-Sauveur France.

SAS au capital de 111 447 427 Euros, RCS - RSAC Toulouse 443 716 832. Numéro de TVA intra-communautaire : FR 11 443 716 832.

N° d'agrément MP02249 : distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels.

KARATE® 0.4GR - AMM N° 2150483 - Composition : 0.4 % lambda-cyhalothrine - Attention - H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. EUH401 - Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement. P102 Tenir hors de portée des enfants. P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. P273 Éviter le rejet dans l'environnement. P280 Porter des gants de protection et des vêtements de protection et un équipement de protection des yeux et du visage pendant toutes les étapes de manipulation de la préparation. P391 Recueillir le produit répandu. P501 Eliminer le contenu et le récipient comme un déchet dangereux. SP1 Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage. Ne pas nettoyer le matériel d'application près des eaux de surface. Éviter la contamination via les systèmes d'évacuation des eaux à partir des cours de ferme ou des routes. Spe3 Pour protéger les organismes aquatiques, respecter un dispositif végétalisé permanent non traité de 20 mètres en bordure des points d'eau pour les usages sur maïs, maïs doux, sorgho, tournesol, carotte, tomate, poivron, concombre, melon, laitue, chou, soja, cultures ornementales, cultures porte-graines (PPAMC, florales et potagères) et de 5 mètres pour l'usage sur tabac.

® Marque enregistrée d'une société du groupe Syngenta.

Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>. Pour les conditions d'emploi et les usages, doses et conditions préconisées : se référer à l'étiquette du produit ou [www.syngenta.fr](http://www.syngenta.fr).

conseilspro

► N° Indigo 0 825 00 05 52  
0.330 € TTC / ML  
► [www.syngenta.fr](http://www.syngenta.fr)



**Karate® 0.4GR**

**syngenta®**

**PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.**